

**« Prix Masters de l'Amitié et souvenir Maurice LEGUEL »
Dimanche 20 février 2022 à CHATENAY MALABRY (92)
organisé par le Vélo Club de Châtenay-Malabry**

Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe	
Ecoles de vélo	11h00	11h45	Selon âge		
1 ^{ère} étape : Contre La Montre individuelle sur un tour					
Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe	
1 ^{ère} , 2 ^{ème} 3 ^{ème} et 4 ^{ème} caté	12h00	13h00	Sur 1 tour	Souvenir Maurice LEGUEL en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie Souvenir Maurice LEGUEL en 3 ^{ème} et 4 ^{ème} catégorie Prix équipe en junior 1- cadet Prix équipe en minime	
2 ^{ème} étape : Poursuite sur 45 minutes					
Catégories	Dossards	Départs	Temps		
Juniors 1 - Cadets	13h15	14h15	30 mn		
Minimes -	13h15	14h16	20 mn		
1 ^{ère} , 2 ^{ème} 3 ^{ème} et 4 ^{ème} caté	14h15	15h00	50 mn		
Dossards, départs et arrivées	Chemin de la Corneille à Châtenay-Malabry Le long du bois de Verrières, sur la ligne de départ.				
Observation 1 et Règlement propre à cette épreuve	1 ^{ère} étape : (l'ordre de départ du contre la montre), les 4 ^{ème} caté partiront en premier puis les 3 ^{ème} caté puis les 2 ^{ème} caté et à la fin les 1 ^{ère} caté. Départ toute les 30 secondes. <u>Les dossards seront attribués dans l'ordre d'arrivée des engagements postaux</u> 2 ^{ème} étape : (Poursuite sur 45 minutes) le meilleur temps du contre la montre partira en premier et ainsi de suite avec les écarts de la première étape Le premier qui passe la ligne sera le vainqueur (Il n'y aura pas de classement avec les temps additionnels des deux étapes)				
Observation 2 (pass-sanitaire)	Course organisée sous application du décret n° 2021-1059 du 09 août 2021 et dans le respect de toutes les consignes sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve, avec, notamment la présentation d'un passe-sanitaire valide				
Observation 3 (port du masque)	Par décision préfectorale, le port du masque est obligatoire pour tous, y-compris pour les coureurs sur la ligne de départ jusqu'à ce que le commissaire signale qu'il peut être retiré				
Récompenses	1 ^{ère} étape : Un bouquet pour le premier de chaque catégorie sur le contre la montre plus un bouquet à la première féminine des 3 ^{ème} / 4 ^{èmes} catégories. 2 ^{ème} étape Un bouquet plus une coupe au premier des 1 ^{ères} des 2 ^{èmes} des 3 ^{ème} des 4 ^{èmes} et première féminine des 4 ^{èmes} catégories. Course juniors, cadets, minimes : 1 ^{er} Junior une coupe plus un bouquet 1 ^{er} Cadet une coupe plus un bouquet 1 ^{er} Minime Garçon une coupe plus un bouquet 1 ^{ère} Féminine Minime une coupe plus un bouquet Souvenir Maurice LEGUEL sur 3 ans consécutif ou 5 ans non consécutif pour les 1 ^{ères} et 2 ^{èmes} catégories et pour les 3 ^{èmes} et 4 ^{èmes} catégories				
Invitation	Les invités FFC (sauf 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories) et UFOLEP (toutes catégories) seront (sauf liste dérogatoire) classés en 1 ^{ère} catégorie. Attention : trois invitations maximums dans la saison 2019/2020.				
Responsable	Mr Sylvain PTAK				
Engagements	Après de : Sylvain PTAK - 8 Place Allemane - 92290 CHATENAY MALABRY Engagement postal uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement. Pas d'engagement par téléphone ni par mail. Tarifs jeunes toutes fédérations : (Minimes, Juniors 1 / Cadets) : 4,50 € Tarifs FSGT : adultes les deux étapes : 7,00 € Tarifs UFOLEP et FFC adultes les deux étapes: 12,00 € Engagements jusqu'au jeudi 18 inclus, Engagement sur place pour tous + 2 € Chèques à l'ordre du Vélo Club de Châtenay-Malabry				